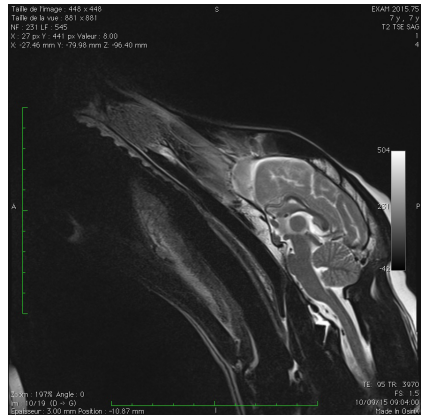
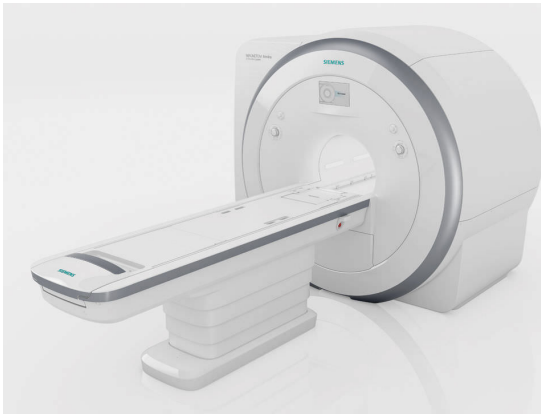




L'EXAMEN D'IRM



L'IRM, ou Imagerie par Résonance Magnétique, est un examen d'imagerie médicale qui permet d'obtenir des images en coupe d'une région précise de l'animal (rachis, cerveau, etc.). Contrairement au scanner (technique faisant intervenir des rayons X), l'animal est placé dans un champ magnétique, qui engendre des changements de mouvements des protons de l'eau contenue dans les différents tissus de l'organisme : ces changements sont enregistrés par l'appareil puis traités par ordinateur afin d'obtenir une image. Il s'agit donc d'un examen non invasif et n'utilisant pas de rayonnement X.

L'aspect d'un tissu sur l'image va donc dépendre de sa composition mais également de l'existence ou non d'une maladie.

Dès son arrivée au CHUV d'Oniris, l'animal est pris en charge par le service d'imagerie : un examen clinique est réalisé, éventuellement accompagné d'un bilan sanguin. Puis une anesthésie générale est réalisée par un anesthésiste afin d'éviter les mouvements de l'animal pendant toute la durée de l'examen d'IRM (environ 1 heure).

Après l'acquisition complète des images, l'animal est réveillé sous surveillance constante.

Un produit de contraste, injecté par voie intra-veineuse, peut être utilisé pour mettre en évidence certaines lésions et améliorer leur visualisation.



QUELS SONT LES INDICATIONS ET LES RISQUES LIÉS À CET EXAMEN ?

L'IRM est utilisée dans beaucoup de domaines de santé humaine et vétérinaire, par exemple lors de recherche d'affections neurologiques, musculaires ou articulaires, ophtalmologiques, otologiques, etc.

L'examen d'IRM est un examen sans risque pour l'animal, hormis celui inhérent à l'anesthésie. Cet examen, non invasif, ne fait pas intervenir de rayons X. Aucun effet indésirable n'a été rapporté jusqu'à présent. De très rares cas d'allergies ou de lésions rénales secondaires à l'injection du produit de contraste ont été rapportés en médecine humaine.

LES DÉTAILS PRATIQUES :

L'animal doit être **à jeun** le jour de l'examen : son dernier repas lui est ainsi proposé la veille au soir et la gamelle sera retirée à minuit au plus tard. L'eau reste toujours à disposition.

De plus, il convient d'apporter :

- Une ordonnance de son vétérinaire traitant indiquant sa demande d'IRM, les symptômes présentés par l'animal ainsi que les éventuels traitements déjà instaurés ;
- Le dossier médical de son animal, comprenant les résultats des examens complémentaires récents (radiographie, échographie, bilan sanguin, etc.) déjà réalisés ;
- Si demandé, le produit de contraste acheté en pharmacie sur ordonnance de son vétérinaire traitant.

Pour toute question, n'hésitez pas à demander conseil au **service d'Imagerie Médicale** d'Oniris (02.40.68.78.66).

AUTRES FICHES SUR LE THÈME DE L'IMAGERIE

CHU IMAGERIE MÉDICALE
ANIMAUX DE COMPAGNIE - SOIGNER
N° 02 40 68 78 22
LEAL THÉRAPIQUES

LA RADIOLOGIE DANS LE DÉPISTAGE OFFICIEL DE LA DYSPLASIE DES COUDES

Le but de ce document est d'expliquer comment réaliser un examen de la tête de l'animal à l'aide d'une radiographie standardisée. Les images obtenues sont destinées à être envoyées à un laboratoire spécialisé pour l'analyse de la dysplasie des coudes.

LES ÉTAPES DU DÉPISTAGE OFFICIEL DE LA DYSPLASIE DES COUDES :
1. Préparation de l'animal : à jeun, anesthésie, positionnement de l'animal.
2. Réalisation de la radiographie : utilisation d'un collimateur et d'un filtre appropriés.
3. Développement et examen des images : envoi des images à un laboratoire spécialisé.

DÉPISTAGE DE LA DYSPLASIE DES COUDES

CHU IMAGERIE MÉDICALE
ANIMAUX DE COMPAGNIE - SOIGNER
N° 02 40 68 78 22
LEAL THÉRAPIQUES

LA RADIOLOGIE DANS LE DÉPISTAGE OFFICIEL DE LA DYSPLASIE DES HANCHES

Le but de ce document est d'expliquer comment réaliser un examen de la tête de l'animal à l'aide d'une radiographie standardisée. Les images obtenues sont destinées à être envoyées à un laboratoire spécialisé pour l'analyse de la dysplasie des hanches.

LES ÉTAPES DU DÉPISTAGE OFFICIEL DE LA DYSPLASIE DES HANCHES :
1. Préparation de l'animal : à jeun, anesthésie, positionnement de l'animal.
2. Réalisation de la radiographie : utilisation d'un collimateur et d'un filtre appropriés.
3. Développement et examen des images : envoi des images à un laboratoire spécialisé.

DÉPISTAGE DE LA DYSPLASIE DES HANCHES